

FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions Espaces Publics et Communication de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Description des travaux : REPARATION VOIRIE (REFECTIONS PARTIELLES)

Intervenant : SNTTP

Adresse : 02 RUE DE LA CORNEILLE 94122
FONTENAY-SOUS-BOIS

Interlocuteur : MR DEVEAU FABRICE

Portable : 06 19 98 83 94

Courriel :

En charge du balisage :

Adresse :

IDEM

Interlocuteur :

Portable :

Courriel :

Nom de la voie : 09 RUE AMEEDÉ HUON

Tronçon concerné :

Gestionnaire : VILLE D'IVRY

Sens :

Calendrier prévisionnel : du 21/05/2024 au 31/05/2024

Horaires d'intervention : 9h30 – 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

- Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- Neutralisation d'une voie bus
- Neutralisation d'une voie cyclable
- Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
 - Mise en place d'alternat de 9h30 à 16h00 géré par feux tricolores provisoires
 - sur une longueur < 200 m à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles géré par feux tricolores provisoires
 - 24h/24
- Neutralisation du trottoir partielle côté pair totale impair
- Circulation piétonne maintenue déviée de 9h30 à 16h30 24h/24 sur trottoir opposé sur chaussée avec balisage sur stationnement neutralisé

Observations : NEUTRALISATION PARTIELLE DE LA CHAUSSEE LES JOURS OUVRES ENTRE 09H30 ET 16H. LA CIRCULATION ALTERNÉE SERA GÉRÉE PAR HOMME TRAFFIC.

Le 14/05/2024

Signature

Validation SDS

